



La Citoyenne Républicaine Révolutionnaire Pauline Léon

Description



La femme sans-culotte, estampe, musée Carnavalet, vers 1792.

Lorsque l'on demande au grand public de citer des Femmes révolutionnaires, les premiers noms sont fréquemment Théroigne de Méricourt, Olympe de Gouges, ou Madame Rolland. Mais d'autres comme Pauline Léon sont moins connues hors des cercles d'historiens.[1] Voici donc la biographie d'une représentante des femmes sans-culottes.

Cette Parisienne née le 28 septembre 1768 est l'aînée de cinq enfants du couple Pierre Paul Léon chocolatier exerçant rue du Bacq[2] et Mathurine Têholan (Théleau).[3] Selon ses dires son père était ouvert à l'esprit des Lumières[4], Pauline avait donc pu recevoir une certaine éducation. A la mort de son père en [1784](#), elle aide sa mère à tenir la chocolaterie située alors au 356 rue de Grenelle St-Germain (Pour en savoir plus, sur sa jeunesse et ses ascendants, lire l'article "[Les ascendants de la révolutionnaire Pauline Léon](#)") :

"J'aidais ma mère veuve depuis cinq années à continuer son commerce et à élever sa famille composée de cinq enfants, et j'étais par conséquent nourrie et entretenue chez elle (...)"[5]

Elle a 21 ans en 1789 et dès la prise de la Bastille, ne subissant pas l'autorité d'un père ou d'un époux, souvent accompagnée de sa mère, elle y prend une part active :

"J'éprouvais le plus vif enthousiasme et quoique femme je ne demeurai pas oisive ; l'on me vit du matin au soir animer les citoyens contre les artisans de la tyrannie, barricader les rues et exciter les lâches à sortir de leurs maisons pour secourir la patrie en danger"[6].

Dès février 1791, elle côtoie assidûment des sociétés populaires comme la Société Fraternelle de la section du Luxembourg qui est mixte ou la société Mucius Scaevola, mais aussi des clubs dont surtout celui des Cordeliers.[7] Lorsque Paris apprend le 21 juin 1791, l'arrestation du roi à Varennes, Pauline participe à l'agitation provoquée par cette annonce, elle élève "*la voix contre cette infâme trahison*" et manque d'être assassinée dit-elle devant le Palais Royal ainsi que sa mère et une amie "*par une troupe de gardes du corps et de mouchards de La Fayette*" et dut son salut à des sans-culottes.[8]

Suite à cette fuite, Le club des Cordeliers adresse une pétition qui demande la déchéance du roi et la proclamation de la République, la pétition doit être signée le 17 juillet aux Champ-de-Mars. Toutefois, l'Assemblée prend peur des conséquences de la fin de la monarchie, et demande à la Commune de Paris d'agir. Profitant d'un incident, l'ordre est donné à la Garde nationale commandée par Lafayette de disperser le rassemblement. En colère la foule lance des pierres aux soldats qui ripostent par des tirs. Avec toujours sa mère et sa grande amie Constance Evrard[9], Pauline assiste à cette fusillade du Champ-de-Mars qui est un tournant de la Révolution. Comme beaucoup de sans-culottes, cela la radicalise dans ses opinions, dont son aversion vis-à-vis des nobles et des hauts bourgeois[10]. Au retour de la manifestation, aidée par Pauline et sa mère, Constance Evrard cuisinière de 23 ans invective une épouse d'un garde national sous prétexte que ce dernier était un :

"un assassin, un bourreau, un gredin qui tuait tout le monde au Champ-de-Mars et que sous trois jours, elles le poignarderaient".

Constance fut arrêtée pour être interrogée.[11] Le 6 mars 1792 avec plus de trois cents autres citoyennes, Pauline cosigne et présente en personne à l'Assemblée législative une pétition demandant l'autorisation de constituer une garde nationale féminine. Cette pétition demande le droit aux femmes de se procurer des piques, des pistolets, des sabres et même des fusils pour celles qui auraient la force de s'en servir. Elle souhaite aussi qu'elles aient le droit de s'entraîner tous les dimanches au

champ de Mars alors rebaptisé champ de la Fédération :

“Législateurs, des femmes patriotes se présentent devant vous pour réclamer le droit qu'à tout individu de pourvoir à la défense de sa vie et de sa liberté. Tout semble nous annoncer un choc violent et prochain ; nos pères, nos époux et nos frères seront peut-être les victimes de la fureur de nos ennemis : pourrait-on nous interdire la douceur de les venger ou de périr à leurs côtés ? (...).”



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Jeune Française allant au Champ de Mars (Gallica)

Son discours est ponctué par des applaudissements et salué pour son patriotisme par le président de l'Assemblée qui lui répond toutefois :

"(...) Gardons-nous d'intervertir l'ordre de la nature ; elle n'a point destiné les femmes à donner la mort : leurs mains délicates ne furent point faites pour manier le fer, ni pour agiter des piques homicides. Je demande donc qu'en faisant mention honorable de la pétition des citoyennes de Paris qui ont paru à la barre, et en en décrétant l'impression, l'assemblée passe à l'ordre du jour." [12]

Et donc malgré l'appui du député Chabot, la pétition reste sans suite. En juin, Pauline cosigne une pétition intitulée *Pétition individuelle au corps législatif pour lui demander la punition de tous les conspirateurs*. [13] Ayant de la suite dans ses idées, et forte de ses convictions et de son courage, lors de l'insurrection du 10 août 1792 qui entraînera la prise des Tuileries, Pauline veut rejoindre le bataillon de sa section avec une pique. Toutefois, elle doit la céder à un sans-culotte face à l'injonction de presque tous les patriotes présents.



la jolie sans-culotte armée en guerre et le sans-culotte
du 10 août

Mais elle continue de s'impliquer, et si ce n'est pas par les armes, ce sera par la plume, et en décembre 1792 elle cosigne avec près de quatre-vingts autres citoyens une pétition de la Société patriotique de la section du Luxembourg demandant la mort du roi.[14]

Début février 1793, elle intervient fréquemment à la Société fraternelle des deux sexes où elle y croise pour la première fois certainement le 2 février[15] un dénommé [Jean Théophile Leclerc](#) connu sous les noms de Leclerc Doze ou Leclerc de Lyon et futur Enragé.[16] A plusieurs reprises, il prend la parole pour dénoncer les profiteurs et spéculateurs[17]. Quant à elle, elle accuse entre autres les généraux Dumouriez et Wimpffen de manquer de patriotisme, mais aussi déjà certains Girondins comme Brissot.[18] Elle soutient la levée de 300 000 hommes pour sauver la République et la création du Tribunal révolutionnaire par Danton le 10 mars.

De plus en plus impliquée, le 10 mai 1793 dans la bibliothèque du club des Jacobins située rue du faubourg Saint-Honoré elle cofonde la *Société des Citoyennes Républicaines Révolutionnaires*, dont elle sera une des premières présidentes ainsi qu'une des principales animatrices.[19] Ce club radical Jacobin uniquement féminin, dans la mouvance des sans-culottes comprend dans son sein un grand nombre de femmes issues des milieux populaires ou de petites bourgeoisies, comme Claire Lacombe ancienne comédienne de 28 ans ayant reçu les honneurs pour avoir combattu lors de l'assaut des Tuileries, mais aussi Constance Evrard, Anne Félicité Colomb[20]...



Club Patriotique de Femmes.
Des Femmes bien Patriotes avoient formées un Club dans lequel n'étoit admise aucune autre ;
Elles avoient une Présidente et des secrétaires, on s'assembloit deux fois la semaine, la Présidente
faisoit la Lecture des Séances de la convention nationale, on approuvoit ou l'on critiquoit ses Décrets.
Ces Dames animées du zèle de la Bienfaisance faisoient entre elles une ^{caisse} qui étoit distribuée à des
familles de bons Patriotes, qui ont besoins de secours.

Club patriotique de femmes par Jean-Baptiste Lesueur

Elles présentent le 12 mai 1793 une demande d'armer les femmes de 18 à 50 ans et de les constituer en corps d'armée pour aller combattre en Vendée. Cette idée de compagnies d'amazones est plutôt accueillie par de quolibets, toutefois l'oratrice termine sa demande pas :

"Nous sauverons la patrie, citoyens, ne croyez pas nous décourager." [21]

Parmi les autres actions du club, outre les pétitions adressées à la Convention ou au club des Jacobins, il y a celle d'entraîner une agitation populaire permanente avec des rassemblements de rues, mais aussi d'assister aux débats de l'assemblée en les ponctuant de commentaires, de cris de désapprobation ou d'applaudissement.[22] La Société des Citoyennes Républicaines Révolutionnaires s'en prend prioritairement aux Girondins en huant toutes leurs interventions à la Convention. Le député Girondin Buzot dit d'elles que ce sont :

"des femmes perdues ramassées dans la boue de la capitale, dont l'effronterie n'aura d'égale que leur impudicité, monstres femelles qui ont tout de la cruauté de la faiblesse et tous les vices de leur sexe".

Il faut dire que ne pouvant être élues, c'est leurs seules armes pour se faire entendre et dénoncer le fédéralisme et la tempérance des Girondins face à leurs convictions, républicaines, révolutionnaires et sociales. Elles sont, un temps, accusées d'être les dévotes de Robespierre, mais sont proches aussi des idées de Marat et d'Hébert. Plus tard lorsque la place de la femme en politique n'est plus souhaitée, on leur donne le nom de *"tricoteuses"*[23]; arme lexicale utilisée pour discréditer ce mouvement de Jacobines sans-culottes, en le présentant comme de furies ivres de sang trempant leurs mouchoirs dans celui des guillotins.[24] Mais il est vrai que l'attaque du 13 mai contre Théroigne De Méricourt accusée d'être une Girondine, et qui pour cette raison est dénudée et fessée publiquement, ne plaide pas pour leur tempérance. Notons que l'animosité entre les Jacobins et les Girondins arrive à son paroxysme.



De ce fait, le 26 mai 1793, Les Citoyennes Républicaines et Révolutionnaires manifestent pour faire délivrer Hébert arrêté le 24 par les Girondins. Leurs idées sont aussi en adéquation avec celle de Jean-François Varlet, Jacques Roux et [Jean Théophile Leclerc](#) notamment sur le maximum des prix et l'idée d'une certaine nécessité de Terreur pour faire respecter ce gel des prix. Elles se rapprochent donc de plus en plus de ceux connus sous le nom d'Enragés.[25]

Elles ont la volonté d'emmener sur l'échafaud les accapareurs et spéculateurs, ainsi que de procéder à l'épuration des administrations et des états-majors de l'armée constitués en très grande majorité de nobles. Ainsi que les Hébertistes et les Enragés, les citoyennes Républicaines et Révolutionnaires, dont Pauline Léon, prennent donc une part très active lors du coup de force réussi contre les Girondins lors des journées du 31 mai au 2 juin 1793. Une centaine d'entre elles sont présentes au comité de l'Evêché.[26]

Le 2 juin, Paris apprend que les Jacobins ont été défaits à Lyon. Le comité insurrectionnel avec près de 80 000 citoyens issus de sections et clubs, les sans-culottes et la garde nationale encerclent l'assemblée et demandent la destitution des députés Girondins. L'assemblée est obligée d'obéir à "*la voix du peuple*" et ces députés sont arrêtés. Au conseil Général de la Commune du 21 juin, Jacques Roux leur attribuait "*en partie la gloire d'avoir sauvé la République dans les journées du 31 mai et du 2 juin*"[27] Pour certains Jacobins, cette victoire contre le fédéralisme est synonyme de la fin de la Révolution, mais ce n'est pas le cas des plus radicaux, dont les Enragés. Et donc, maintenant que leur ennemi commun est tombé, les amis d'hier vont devenir les adversaires de demain. Le peuple parisien crie toujours à la cherté de la vie et peut s'insurger à tout instant. Ce qui arrive le 27 juin lorsque suite au prix du savon, des groupes de femmes protestent bruyamment. Tout ceci inquiète les Montagnards qui vont déclarer cette manifestation contre-révolutionnaire. Depuis les émeutes dites du sucre dues là

aussi à la montée des prix, les Citoyennes Républicaines Révolutionnaires savent qu'il faut se tenir à distance de ces groupes de femmes déclarées à chaque fois contre-révolutionnaires par le pouvoir.[28] De plus, voyant le club féminin s'éloigner d'eux pour se rapprocher de Roux et de Leclerc,[29] les Montagnards vont vouloir museler les Enragés. Ils ont aussi peur que ces derniers leur fassent subir le même sort que celui des Girondins. Camille Desmoulins aurait parlé concernant cette mouvance radicale de « *terra incognita au-delà de Marat* ».[30]



Jacques Roux (détail d'une gravure de J.-Frédéric Cazenave)

Et lorsque Le 20 juin l'ex prêtre Roux demande d'introduire dans la Constitution la peine de mort contre l'agiotage et l'usure, et que Les Citoyennes Républicaines Révolutionnaires le soutiennent et décident même de participer à une manifestation prévue à cet effet, la manifestation est annulée sous la pression de Robespierre. Roux insiste si fortement qu'une partie des Républicaines, par précaution, s'éloignent de lui. Un début de dissensions se crée entre les membres du club.

En effet le manifeste[31] de Jacques Roux daté du 25 juin est une déclaration de guerre contre notamment les nobles, les parents d'émigrés, mais aussi les Montagnards trop bourgeois pour comprendre le peuple. Le 9 juillet, elles impriment leur règlement qui paraîtra dans le Créole Patriote, Pauline Léon signe comme secrétaire.[32] En voici le préambule :

“Les Citoyennes Républicaines Révolutionnaires, convaincues que sans mœurs et sans principes il n’y a pas de liberté, et considérant que pour bien remplir ses devoirs domestiques il faut connaître ses devoirs sociaux, c’est sous ce point de vue qu’elles se réunirent en société pour s’instruire entre elles, apprendre à bien connaître la Constitution et les lois de la République, s’occuper des affaires publiques, soulager l’humanité souffrante, et défendre tous les individus qui seraient victimes de quelque acte arbitraire ; elles veulent bannir toute personnalité, jalousie, rivalité, envie, et justifier leur titre.”[33]

Le 10 juillet, Pauline conduit une députation pour demander auprès des Jacobins l’exclusion des nobles de tous les emplois.



Charlotte Corday par Paul Baudry (Musées d'Arts de Nantes)

Mais Marat a été assassiné par Charlotte Corday le 13 juillet, et la Société des Citoyennes

Républicaines Révolutionnaire participe pendant un mois au culte de sa personnalité. Le 14 juillet 1793, les membres de la Société défilent tout de blanc portant une ceinture aux couleurs de la Nation. Le 28 juillet, elles coorganisent ses obsèques qui sont orchestrées par le peintre David. Elles y portent les objets ayant appartenu au « martyr » comme sa chemise ensanglantée, sa baignoire, son écritoire... et forment la garde rapprochée lors de la translation du cœur de Marat au Club des Cordeliers. Elles obtiennent l'érection d'un obélisque, et demandent une fête consacrée à Marat le 19 août. Elles sont présentes aussi aux fêtes de la Convention. Ce sont leurs heures de gloire et aussi le début de leur mise à l'écart...



Procession de la Déesse Raison par Etienne Béricourt (1793) Gallica

Ainsi, le 4 août 1793, Pauline Léon participe à l'inauguration des bustes de Michel Lepelletier et de Jean-Paul Marat, à la société fraternelle des deux sexes, et il est dit par le rapporteur de cette cérémonie :

l'on trouvera dans celui (discours) de la citoyenne Léon cette finesse d'observations qui n'appartient qu'aux femmes, et ces nuances philosophiques et délicates, que peu d'hommes partagent avec elles.[34]

La mort de Marat, figure fédératrice du club a entraîné des dissensions entre les membres qui se déchirent entre les partisans des Jacobins, celle des Enragés, mais aussi celles proches d'Hébert. Le 27 juillet Robespierre entre au Comité de salut public et sous l'accusation de détournements de fonds fait arrêter par la commune Jacques Roux. Il sera une première fois libéré faute de preuve, puis de nouveau arrêté début septembre. Le 16 septembre à la société des Jacobins, la citoyenne Gobin y vient se plaindre des mauvais traitements qu'elle a subis de la part de la citoyenne Lacombe. Elle soutient que cette dernière l'a rayée de la Société des Citoyennes Républicaines Révolutionnaires pour des insultes prononcées à l'encontre de Leclerc.

Le Jacobin Chabot secondé par Basire et Renaudin en profite pour dénoncer Lacombe qui aurait protégé un fédéraliste et se serait moqué de Robespierre. Et quand Lacombe veut répondre, elle

provoque un tel tumulte que la Société décide de demander une enquête à son encontre au Comité de sûreté générale et invite le club à se débarrasser des intrigantes. Sur le moment, l'affaire ne va pas plus loin et ne coûte à Claire Lacombe qu'une nuit de prison. Toutefois, Roux, emprisonné se rend compte de ce qui se passe et écrit dans son journal :

“ Que la société des Femmes Révolutionnaires, qui a rendu tant de services à la liberté ait été dénoncée au sein des Jacobins, que les républicaines les plus chaleureuses aient été traitées d'intrigantes, c'est l'occasion de dire que la faction scélérate qui était rentrée dans la poussière après l'insurrection du 2 juin est ressuscitée de ses cendres”.

Lors de nombre de leurs délibérations, les Citoyennes Républicaines Révolutionnaires demandaient le port de la cocarde obligatoire pour les femmes ; le 21 septembre cela leur est enfin accordé par la Convention. Habillées à la façon des sans-culottes, c'est-à-dire en pantalon, bonnet phrygien rouge avec cocarde pour faire appliquer ce port obligatoire de cocarde, elles sont alors prises à partie par les Dames de la Halle. En effet, elles ont été précédées par des rumeurs disant qu'elles souhaitaient masculiniser les femmes en les obligeant à porter le pantalon et aller ainsi contre “l'ordre naturel”. Mais il est possible aussi que ces femmes du marché leur en veuillent pour le contrôle des prix ruinant leur commerce. Un véritable pugilat éclate qui sert de prétexte à la dissolution de tous les clubs féminins.



Ceci est peut-être le grand échec de ce club, ne pas avoir su fédérer les femmes du peuple autour d'elles.[35] En fait, il semblerait qu'il n'y pas beaucoup plus de 170 membres en son sein. Le 29 octobre à la tribune de la Convention, Fabre Églantine avec tout son talent dresse un violent réquisitoire contre les Citoyennes Républicaines Révolutionnaires dont Pauline Léon et Claire Lacombe. Il dénonce les perturbatrices à bonnet rouge. Il y est dit que le bonnet se marie mal à la féminité, car il est associé à un modèle guerrier. Le débat se porte d'abord sur les aspects vestimentaires et physiques avec leur demande de se couper les cheveux, puis celle de porter les armes. Les termes de “*sorte de chevaliers errants (...)*”, “*filles émancipées (...)*”, “*grenadiers femelles*” sont employés.



Fabre d'Eglantine Huile sur toile anonyme, château de Versailles, XVIIIe siècle.

Mais c'est en filigrane surtout le droit de suffrage des femmes qui est contesté. Car on le sait maintenant la Révolution était trop rousseauiste pour être féministe. De par le souvenir amer des anciennes courtisanes et de Marie-Antoinette, les femmes en sont les grandes perdantes, les quelques droits qu'elles détiennent de l'Ancien Régime sont balayés. En cette période de guerre, la femme révolutionnaire doit rester au foyer. Le procureur de la Commune de Paris, Pierre-Gaspard Chaumette, applaudissant à l'exécution de Manon Roland et d'Olympe de Gouges au prétexte qu'elles avaient oublié les devoirs qui conviennent aux femmes s'adresse aux citoyennes de Paris évoquant cette :

“virago, la femme-homme, l'impudente Olympe de Gouges qui la première institua des sociétés de femmes, abandonna les soins de son ménage, voulut politiquer et commit des crimes (...) Tous ces êtres immoraux ont été anéantis sous le fer vengeur des lois. Et vous voudriez les imiter ? Non ! Vous sentirez que vous ne serez vraiment intéressantes et dignes d'estime que lorsque vous serez ce que la nature a voulu que vous fussiez. Nous voulons que les femmes soient respectées c'est pourquoi nous les forcerons à se respecter elles-mêmes. Et vous voudriez les imiter ? Non, vous ne serez vraiment dignes d'estime qu'en vous efforçant d'être ce que la Nature a voulu que vous fussiez. Nous voulons que les femmes soient respectées, c'est pourquoi nous les forcerons à se respecter elles-mêmes.”

Quelques rares députés prennent leur défense comme Louis Joseph Charlier :

“Je ne sais sur quel principe on peut s'appuyer pour retirer aux femmes le droit de s'assembler paisiblement. À moins que vous contestiez que les femmes font partie du genre humain, pouvez-vous leur ôter ce droit commun à tout être pensant.”

Mais c'est en vain... Le 5 novembre, une dernière fois, les Citoyennes Républicaines Révolutionnaires essaient de déposer une pétition, mais doivent y renoncer sous les huées et les insultes. Une dernière

délégation de femmes essaie en vain de se présenter à la Convention, mais elles sont raillées et ensuite interdites d'entrer dans les locaux de la Commune. Claire Lacombe est inquiétée pour possession de piques trouvées en son domicile. Pauline décide alors de reprendre le commerce de chocolat de sa famille. Le 18 novembre elle épouse à Paris Jean Théophile Leclerc[36].

Cet Enragé ayant durant l'été publié un journal pamphlétaire *l'ami du peuple par Leclerc* a dû l'arrêter avec l'arrivée de la Terreur se sentant directement menacé. Il est enrôlé dans le bataillon de la réquisition de la section de Marat est incorporé dans la 17^e division et cantonné à La Fère dans l'Aisne. Pauline reste seule et vit avec sa mère en s'occupant du commerce familial.

Elle indique dans un mémoire :

“Depuis ce temps, m'étant unie avec un patriote pauvre et persécuté, et mon époux étant appelé au secours de la patrie, je supportais cette séparation non seulement avec résignation mais avec un entier dévouement”.

Elle assiste encore certainement à des réunions des Cordeliers et de la Société de Mucius. Après le discrédit des Enragés, les Hébertistes sont devenus les uniques fers de lance des revendications sociales les plus radicales. Pour cela, ils font peur et sont arrêtés par le Comité de Salut Public dans la nuit du 13 au 14 mars 1794. Proche donc de leurs idées, par précaution Pauline rejoint le 17 mars son époux toujours cantonné à la Fère, même si elle justifiera son départ de Paris par des raisons affectives qui existent très certainement aussi :

“Au commencement du mois de germinal, un sentiment naturel et irrésistible à de jeunes époux, me conduisit à La Fère pour embrasser encore une fois mon mari avant d'aller combattre les ennemis de notre patrie. Pour me procurer cette satisfaction, ma mère s'était chargée du soin de ma maison pendant le court intervalle de mon voyage”. [37]

Les Hébertistes sont guillotins le 24 mars. Puis c'est au tour des Indulgents d'être laminés. Ils sont arrêtés fin mars jugés en même temps que ceux impliqués dans le scandale de la Compagnie des Indes, et donc Danton, Fabre Églantine, Desmoulins... disparaissent aussi. La guillotine fonctionne à plein régime. La Terreur se souvient des quelques Enragés restants et leurs alliées de l'époque en faisant arrêter sur ordre du Comité de sûreté générale le 3 avril 1794 Pauline Léon et Leclerc, mais aussi Claire Lacombe. Le couple Leclerc est interné à la prison du Luxembourg le 6 avril. Ils attendent leur procès dont l'issue risque de leur être fatale comme pour beaucoup d'autres avant eux.



Arrestation de Robespierre (Gallica)

Mais le 9 Thermidor arrive, Robespierre et Fouquier-Tinville tombent à leur tour, les portes des prisons s'entrouvrent légèrement pour qui sait prouver son anti robespierrisme. A la maison d'arrêt du Luxembourg, le 4 juillet pour se défendre Pauline écrit un précis adressé à Tallien[38]. Elle sait très bien ce qu'il faut y noter :

” Je me livrais tout entière au soin de mon ménage et je donnais l'exemple de l'amour conjugal et des vertus domestiques qui sont à la base de la patrie », il est loin le temps de la demande d'avoir le droit de défendre la Nation avec les armes... mais une bonne patriote est une femme s'occupant du foyer et du bien-être de son époux soldat, c'est du moins ce que veut entendre le Pouvoir.”[39]

Elle y décrit les conditions difficiles de détention de son époux ainsi que de Pierre François Réal, privés du droit d'écrire et de promenade affirmant qu'ils sont au secret pour avoir *“recueilli des faits contre les complices du tyran Robespierre qui devaient les faire égorger”*. Ce courrier permet certainement que deux jours plus tard Réal et Leclerc soient amenés devant le Comité de sûreté générale. Réal est libéré aussitôt, Pauline et Théophile le 22 août 1794.

Elle et son époux vivent ensuite à Paris. Il est impossible pour elle de continuer sa lutte politique, la réaction thermidorienne lui est défavorable. Le club des Jacobins est fermé en novembre, et à Paris les Muscadins les pourchassent. Les femmes sont les victimes les plus nombreuses de la répression qui frappe la sans-culotterie parisienne. Suite à l'insurrection sans-culotte du 20 mai 1795 au cri : *“ Du pain et la Constitution”*, la Convention interdit aux femmes l'accès à ses tribunes, elles sont traquées durant la nuit, puis, trois jours plus tard, bannies de toute forme d'assemblée politique et de tout attroupement de plus de cinq personnes dans la rue. Des poursuites sont même engagées contre

les militantes de l'an II. C'est à l'automne de cette même année qu'elle donnera [naissance à un enfant](#) . [40] Pour faire vivre la famille, Jean Théophile Victoire Leclerc est devenu fonctionnaire au ministère de l'Intérieur dans le service de l'instruction publique[41].

Mais la Révolution vacille, et le 25 octobre 1795 Leclerc fait partie des défenseurs lors de la journée du 13 vendémiaire contre la tentative d'un coup d'Etat fomenté par des royalistes déçus de ne pouvoir accéder au pouvoir d'une manière légale. [42]



Journée du XII Vendémiaire par Charles Monnet

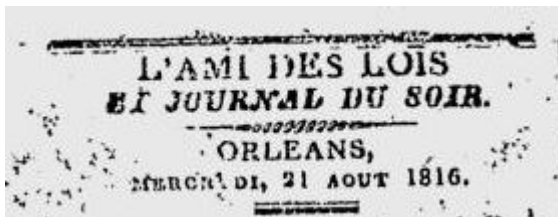
Durant le Directoire, son époux toujours fonctionnaire et ayant participé à la première campagne d'Italie[43] souhaite vivre de nouvelles aventures. Quant à Pauline Léon, en 1804, elle réclame auprès de Réal, la libération de son frère François[44] garçon tailleur de 24 ans détenu pour des écrits hostiles à Bonaparte. Lors de son interrogatoire, il indique :

” parceque je suis très républicain ; qu'on m'a dit que le premier Consul allait être Empereur, que cela ne me convient point, que ce n'est pas mon opinion ; qu'il met des entraves partout, qu'il ruine le commerce, et qu'il ne fait que du mal ; que Bonaparte n'a jamais été qu'un conspirateur lui-même ; qu'il est bien heureux d'avoir réussi à St-Cloud, sans quoi on lui en aurait fait tout autant qu'aux autres “.

Voici la transcription d'une lettre de Pauline Léon adressée à un fonctionnaire :

" Le 4 thermidor [an 12] Monsieur J'ai présenté il y a un mois une pétition au Grand Juge ; à la même époque j'ai eu l'honneur de vous écrire, pour solliciter la liberté de mon frère, nommé François Léon détenu à biscêtre pour un mauvais vers ; je sollicitais votre indulgence, aujourd'hui j'en appelle à votre justice ; quatre mois d'une détention aussi dure ont dû expier sa faute ; d'ailleurs son ami coupable de la même extravagance, puisque de deux vers, l'un a fait le premier et l'autre le second, est sorti ; mon frère n'est pas plus coupable peut-être l'est il moins ; sa délicatesse ne lui a pas permis de se justifier au depends de son ami ; ce qui assurément ne mérite pas punition. D'après cela Monsieur je crois être en droit de réclamer sa liberté ; et j'ai la ferme confiance que vous nous l'accorderez ; si vous pouviez balancer encore daignez penser à sa mère âgée, et plus puni que lui. Cette pauvre fe. s'épuise pour le secourir et le consoler. Elle qui a besoin de secours pour elle même, je ne vous parle pas du chagrin qu'éprouve sa famille de la perte de mon tems (qui est précieux puisqu'il doit être employé a nourrir mon fils et soulager ma mère), ayant, Monsieur, l'avantage de vous avoir connu, je pense que vous ne dédaignerez pas ces considérations. Salut et respect fe Leclerc Institutrice Rue jean robert No. 4.[45]

Elle semble donc être seule pour subvenir aux besoins de son fils et de sa mère et pour cela, elle exerce le métier d'institutrice. En effet, son époux parti vers de nouvelles aventures vit un temps au Mexique comme précepteur des fils du comte de Casa Rul,[46] certainement une couverture d'agent bonapartiste. Puis, suite à la campagne de Napoléon en Espagne de 1808, il est expulsé du Mexique comme tous les Français vivant dans les territoires de la Nouvelle-Espagne. Il rejoint alors la Louisiane où vit déjà son frère Hilaire. Il y crée un journal [l'Ami des lois](#), et décède durant l'été 1820 sans jamais être revenu en France.[47]



L'ami des Lois

La trace de Pauline Léon se perd pendant cette période jusqu'à ce qu'on la retrouve à La Roche-sur-Yon où elle a rejoint sa sœur [Marie Reine Antoinette épouse de Pierre Allut](#). Le couple est établi dans cette préfecture, car lui républicain convaincu y est devenu imprimeur officiel depuis 1811. Malgré ses idées, il reste à ce poste à la Restauration, et après son décès en 1832, sa veuve obtient son brevet d'imprimeur-libraire.[48]

Pauline les a rejoints entre 1820[49] et 1835.[50] Elle décède au domicile de sa sœur rue de Bordeaux le 5 octobre 1838,[51] veuve depuis 18 ans. Parmi les témoins, se trouve Camille Lecomte imprimeur et époux depuis 1830 de Joséphine Reine Pauline la fille aînée de sa sœur[52]. Cette année 1838 fut terrible pour la famille, car la seconde fille de sa sœur, Rosalie Pierrette Marie épouse de Louis Wojiechowski, ex-lieutenant au premier régiment d'artillerie de l'armée polonaise devenu conducteur des Ponts et Chaussées à Surgères, meurt le 18 janvier suite de couches en ayant donné naissance à des jumeaux mort-nés quelques jours plus tôt. [53]

N° 215
 D^{eu}
 d'Anne Pauline
 Léon veuve
 Leclerc

Le présent acte a été fait le cinq octobre à midi,
 par devant nous notaire Nigourdain, assisté au Me. sie. de
 la Commune de Bourbon Vendée, chef lieu du District de
 la Vendée, auquel le dit Me. sie. a délégué ses assistants
 le six octobre mil huit cent quatre vingt et six, en fonction
 d'office de l'état civil de la dite Commune, pour avoir
 les biens de Camille Nigourdain, âgé de quatre ans,
 au, Liberais, Heros de la Vendée, et de sa femme
 Nigourdain âgé de quatre ans, jureur, et
 de sa femme les deux enfants, lesquels nous
 ont déclaré qu'ils ont pour père et mère
 soit Anne Pauline Léon veuve Leclerc
 âgée de soixante dix ans, veuve, demeurant à
 cette ville de Bourbon Vendée, et de son mari
 Me. sie. Louis de Bourbon Vendée, et de sa femme
 fille de feu Pierre Paul Léon et de feu Marie
 Leclerc son épouse. Et sur les déclarations
 que nous en avons faites, après qu'elles ont
 été en acte fait.

Richardy Nigourdain

Quant au fils de Pauline Léon et Jean Théophile Leclerc, il est certainement décédé depuis un certain temps, car il n'est pas noté dans la table des successions ou absences.[54]

Le frère de Pauline François part vivre aussi pendant un moment à La Roche-sur-Yon où il prend la succession de sa sœur Marie Reine Antoinette comme imprimeur-libraire. Le 7 janvier 1840.[55] Il y marie une de ses filles en 1849.[56] Marie Reine Antoinette Léon veuve Allut décède à La-Roche-sur-Yon le 23 juillet 1851.[57]

Hasard de la vie, la révolutionnaire radicale Pauline Léon meurt donc à Bourbon-Vendée, nom de La Roche-sur-Yon depuis la Restauration, alors que 45 ans plus tôt, révolutionnaire radicale, elle avait lutté contre la monarchie et souhaitait combattre les Vendéens. Il est vrai que Louis-Philippe fils de Philippe Egalité est un roi libéral, c'est une faible consolation... Car n'a-t-il pas annoncé lors de son discours d'intronisation en 1830 :

“Nous cherchons à nous tenir dans un juste milieu également éloigné des excès du pouvoir populaire et des abus du pouvoir royal.”

Toutefois, malgré les aléas de la vie, la famille Léon, de par un même idéal partagé et de par la solidarité entre les frères et sœurs, resta toujours unie face à l'adversité.

[1] Claude Guillon, *Pauline Léon, une républicaine révolutionnaire*, Annales historiques de la Révolution française, 344 | 2006, 147-159 ou sur unsansculotte.wordpress.com/

[2] Son frère en 1804 indiqua exactement : « *Mon père était fabricant de chocolat et il demeurait rue du Bacq dans la maison de Brinnard, charron* », cité par D. Sibalis Michael, *Un sans-culotte parisien en l'an XII François Léon, frère de Pauline Léon*, Annales historiques de la Révolution française, n°248, 1982. pp. 294-298. www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1982_num_248_1_3685

[3] Ou Télohan

[4] Notons toutefois qu'une de ses filles, née en 1778 reçut comme prénoms *Marie Reine Antoinette*.

[5] *Précis de la conduite révolutionnaire de dame Pauline Léon, femme Leclerc*, Archives nationales : F7 4774/9

[6] Ibid.

[7] « *Ce fut à cette époque, que je fus introduite à la société des Cordeliers que je n'ai cessé de fréquenter depuis, ainsi que la Société fraternelle et celle de Mucius Saevola* » « *Précis de la conduite révolutionnaire de dame Pauline Léon, femme Leclerc* » Archives nationales : F7 4774/9 [8] Ibid. [9] Quelques jours plus tard Constance Evrard indiquée comme cuisinière de 3 ans est interrogée pour avoir, aidée de Pauline et de sa mère, molesté une épouse d'un garde national sous prétexte que ce dernier

[10] Aversion qu'elle avait dès début 1791 date où elle brise symboliquement un buste de La Fayette

[11] Archives de la préfecture de police de Paris cote AA 148 f 30, cité dans *deux Enragés de la Révolution Leclerc de Lyon et Pauline Léon*, par Claude Guillon éditions la Digitale 1993

[12] Réimpression de l'Ancien Moniteur depuis la réunion des États-Généraux jusqu'au Consulat. Mai 1789 – Novembre 1799, Volume 11- Paris -1837

[13] Claude Guillon, *deux Enragés de la Révolution Leclerc de Lyon et Pauline Léon*, la Digitale 1993

[14] *Adresse au peuple, par la Société patriotique de la section du Luxembourg*.
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6262479q/f10.image.textelimage>

[15] *Le Créole patriote*, n° 271 et 273 du, 4 février et 5 février 1793, Gallica

- [16] Dominique Godineau, *La "Tricoteuse" : formation d'un mythe contre-révolutionnaire*, Mots, Révolution Française.net, mis en ligne le 1^{er} avril 2008, <http://revolution-francaise.net/2008/04/01/223-tricoteuse-formation-mythe-contre-revolutionnaire> révolutionnaire <https://www.histoire-image.org/etudes/tricoteuses-revolution-francaise>. [17] Christelle Augris « *Jean Théophile Leclerc, la vie d'un Enragé.* » 2019 Epub
- [18] *Le Créole patriote* n° 289 du 13 février 1793 et n° 305 du 21 février 1793 Gallica
- [19] Devance Louis, *Le féminisme pendant la Révolution française*. In: *Annales historiques de la Révolution française*, n°229, 1977. pp. 341-376. DOI : www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1977_num_229_1_1007
- [20] Propriétaire d'une imprimerie et éditrice de *l'ami du peuple* de Marat
- [21] Dominique Godineau, *De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française*, *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 20 | 2004, mis en ligne le 23 août 2013, consulté le 26 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/clio/1418> ; DOI : 10.4000/clio.1418
- [22] Dominique Godineau, *Histoire d'un mot : tricoteuse de la Révolution française à nos jours, Langages de la Révolution (1770-1815)*, Paris INALF-Klincksieck/
- [23] Charlotte Denoël, *Les tricoteuses pendant la Révolution française*, *Histoire par l'image* [en ligne], consulté le 27 janvier 2020. URL : <http://www.histoire-image.org/fr/etudes/tricoteuses-revolution-francaise>
- [24] <https://revolution-francaise.net/2008/04/01/223-tricoteuse-formation-mythe-contre-revolutionnaire> <https://revolution-francaise.net/2008/04/01/223-tricoteuse-formation-mythe-contre-revolutionnaire> <https://www.histoire-image.org/etudes/tricoteuses-revolution-francaise>.
- [25] Pour aller plus loin, David Gilles, *Représentation et souveraineté chez les Enragés (1792-1794)* : « *Pour tout être qui raisonne, gouvernement et révolution sont incompatibles* » In : *Le concept de représentation dans la pensée politique* [en ligne]. Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2003 (généré le 30 janvier 2020). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/puam/172>. ISBN : 9782821853249. DOI : 10.4000/books.puam.172
- [26] On sait que le premier juin, Pauline adressera personnellement en tant que présidente de la Société des Républicaines Révolutionnaires une lettre, au président de la Convention nationale, demandant leur admission à la barre de la Convention afin de présenter une adresse. Alexandre Tuetey, *Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, Tome 8 <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5818955r/f455.image.r=%22pauline%20%C3%A9on%22?rk=751076>
- [27] *Journal de la Montagne* n°22

- [28] Jean-Clément Martin, *la révolte brisée – Femmes dans la Révolution française et l'Empire*, Armand Colin -2008
- [29] On supposa une liaison entre Claire Lacombe et Leclerc
- [30] Propos attribué par Jules Michelet dans son *Histoire de la Révolution française*, donc le conditionnel est plus que de mise.
- [31] Jacques Roux, *Manifeste des Enragés* ,
25 juin 1893 https://fr.wikisource.org/wiki/Manifeste_des_Enrag%C3%A9s
- [32] Maurice Tourneux, *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*. Tome deuxième, Organisation et rôle politique de Paris-chap. 7 actes et délibérations des clubs – Société des Citoyennes Républicaines Révolutionnaires p 469-470 Gallica
- [33] Claude Guillon, *La Société des Citoyennes Républicaines*, article du 8 février 2013 <https://unsansculotte.wordpress.com/2013/02/08/societe-des-citoyennes-republicaines-revolutionnaires/>
- [34] Claude Guillon, *Pauline Léon prononce un discours sur Marat (4 août 1793)* , article du 10 janvier 2020 <https://unsansculotte.wordpress.com/2020/01/10/pauline-leon-prononce-un-discours-sur-marat-4-aout-1793/>
- [35] Alicia S Tower , *The Society of Revolutionary Republican Women* , Florida Atlantic University 1985
- [36] Paris (Paris, France) | 1793 – 1802 | AD75 V10E7 Table des mariages et des divorces célébrés à Paris de 1793 à 1802 – JARI-LEL <https://en.geneanet.org/archives/registres/view/33677/345> . Contrat de mariage passé devant Me Ballet le 12 novembre 1793. AN : ET/LXV/521, f. 31.
- [37] *Précis de la conduite révolutionnaire de dame Pauline Léon, femme Leclerc* , Archives nationales : F7 4774/9 [
- [38] Ibid.
- [39] Maxwell Rabb dans *Pauline Léon : The Negotiation of Radicalism and Gender Roles in the French Revolution*, en donne une interprétation différente.
<https://womenineuropeanhistory.wordpress.com/2017/01/31/pauline-leon/>
- [40] Sur Généanet, le site *Vendée militaire et grand ouest* indique Pierre né le 9 septembre 1795 ? Il y a bien dans l'état civil reconstitué de Paris un Pierre, folio 29, né le 13 septembre 1795 mais sans filiation...
- [41] HRF, Dictionnaire biographique des employés du ministère de l'intérieur issu de la thèse de Catherine Kawa, *Les ronds-de-cuir en révolution : les employés du Ministère de l'Intérieur pendant la Première République (1792- 1800)*, Paris C.T.H.S., 1996
- [42] Claude Guillon, *Notre Patience est à bout -1792-1793, les écrits des Enragés*, Imho 2016

[43] *ibid.*

[44] François Léon est décrit comme : « *un jacobin prononcé ainsi que toute sa famille* » par un comparse. Libéré, mais fiché comme « anarchiste convaincu », il doit s'éloigner de Paris, et des côtes. Désormais fiché comme « *anarchiste prononcé, difficile à corriger* », . Cité par Michael David Sibalis dans *Un sans-culotte parisien en l'an XII François Léon, frère de Pauline Léon* In : *Annales historiques de la Révolution française*, n°248, 1982. pp. 294-298. www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1982_num_248_1_3685

[45] Michael David Sibalis, *Un sans-culotte parisien en l'an XII François Léon, frère de Pauline Léon*, In: *Annales historiques de la Révolution française*, n°248, 1982. pp. 294-298. www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1982_num_248_1_3685

[46] Louis Declouet, *Louis Declouet 's memorial to the spanish government december 7, 1814. (Conditions in Louisiana and Proposed Plan for Spanish Reconquest)* , Printed from Louisiana Historical quarterly Vol.22, No. 3 July 1939

[47] Christelle Augris, *Jean Théophile Leclerc, la vie d'un Enragé*, 2019 Epub

[48] Antoine Allut décède à La Roche-sur-Yon le 21 janvier 1832. (AD85EC La Roche-sur-Yon AD2E191/12). De son mariage passé le 17 janvier 1807 avec Marie Reine Antoinette Léon, il aura deux filles nées à Paris : Joséphine Pauline devenu l'épouse en 1830 de Camille Lecomte et Rosalie Pierrette Marie qui épouse en 1837 Louis Woyciechowski.

[49] Ad 85 La Roche-sur-Yon – liste nominative 1820 – 6 M 6 298 f 37. Au domicile de Pierre Allut ne sont indiquées que son épouse et ses deux filles.

[50] Au décès de son frère Antoine Paul Louis le 31 mars 1835, en tant que légataire elle est notée ainsi « *Anne Pauline Léon, veuve Leclerc, Bourbon-Vendée* » ; AP DQ8 703 f. 10 Et lors de la liste nominative de La La-Roche-sur-Yon de 1836, elle est indiquée comme résident chez sa sœur Ad 85 Liste nominative 1836 6 M298 – 2mi182.

[51] Ad 85 registres EC La Roche-sur-Yon 138 AD29 191/17 f 343

[52] De ce mariage, ils eurent un fils Camille Jules Lecomte né en 1832, et une fille Aline Joséphine (1831-1856) qui épousa à La Roche-sur-Yon Jaques Sory, noté imprimeur au décès de sa femme (Ad 85 registres Ec La Roche-sur-Yon AD 2E191/48

[53] Ad 85 registres EC La Roche-sur-Yon 138 AD29 191/17

[54] Tables des déclarations de successions ou absences bureau de La Roche-sur-Yon 1837-1840 n°122q10309 f87

[55] AN : F18 2105, certificat d'aptitude fourni par François

[56] 26 juillet 1849 mariage de Julie Charlotte avec Jean Louis Edouard Lafeuillade originaire de Surgères Ad 85 registre Ec La-Roche-sur-Yon AD2E191/28 [57] Ad 85 registres Ec La-Roche-sur-Yon AD2E191/29

Categorie

1. Biographie féminine
2. Révolution française
3. XIXe Siècle

Tags

1. chocolatier
2. Citoyennes Républicaines Révolutionnaires
3. Claire Lacombe
4. Enragées
5. Enragés
6. Jean Théophile Victoire Leclerc
7. La Roche sur Yon
8. Leclerc
9. Pauline Léon
10. Révolution
11. Robespierre
12. Société fraternelle des deux sexes
13. Vendée

date créée

31/01/2020

Auteur

christelle-augris